

FICHE D'INFORMATION DES PATIENTES

BIOPSIE DE TROPHOBLASTE

Patient(e): **TEST TEST** Date naiss.: 08/09/1978
 94000 CRETEIL, 40 avenue de verdun
 Date de l'examen: 23/01/2020

Votre médecin vous a proposé la réalisation d'une biopsie de trophoblaste. Ce document a pour but de renforcer les informations qui vous ont été apportées oralement par le médecin afin de vous expliquer les principes, les avantages et les inconvénients potentiels de cet acte dans votre cas.

Qu'est-ce qu'une biopsie de trophoblaste?

Il s'agit du prélèvement d'un très petit fragment du tissu qui deviendra le placenta à la fin du premier trimestre de la grossesse (trophoblaste ; voir schéma).

L'examen est habituellement effectué entre 11 et 14 semaines d'aménorrhée (2 mois - 2 mois et demi de grossesse). Dans certains cas particuliers, il peut être effectué à d'autres termes.

Cet examen peut être réalisé pour l'étude des chromosomes de l'embryon (caryotype) ou pour la recherche de certaines anomalies génétiques.

Cet examen vous a été proposé pour un motif qui vous a été exposé par votre médecin. Vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser.

Dispositions réglementaires

La réalisation de cet examen est régie par des dispositions légales (décret n° 95-559 du 6 mai 1995) qui préconisent qu'une information vous soit apportée permettant:

1. D'évaluer le risque pour l'enfant à naître d'être atteint d'une maladie d'une particulière gravité, compte tenu des antécédents familiaux ou des constatations médicales effectuées au cours de la grossesse.
2. D'informer la femme enceinte sur les caractéristiques de cette maladie, les moyens de la détecter, les possibilités thérapeutiques et sur les résultats susceptibles d'être obtenus au cours de l'analyse.
3. D'informer la patiente sur les risques inhérents aux prélèvements, sur leurs contraintes et leurs éventuelles conséquences.

Après avoir posé toutes les questions que vous souhaitez, il vous sera demandé de signer une fiche de consentement (imposée par la loi) qui sera indispensable pour l'analyse des prélèvements au laboratoire.

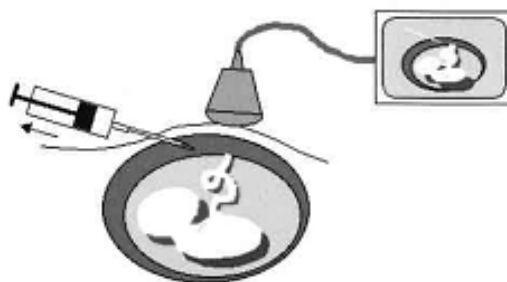
Comment se déroule le prélèvement ?

Une échographie réalisée avant le prélèvement permet de vérifier si les conditions de réalisation de l'examen sont réunies et de déterminer la technique la mieux adaptée à votre cas. Le prélèvement peut être réalisé:

— soit par une ponction à l'aide d'une aiguille fine à travers le ventre de la mère (schéma ci-contre). Une anesthésie locale peut être nécessaire. Le prélèvement est réalisé stérilement sous contrôle de l'échographie;

— soit parfois à travers le col de l'utérus comme lors d'un examen gynécologique.

La ponction elle-même n'est généralement pas plus douloureuse qu'une prise de sang.



Que se passe-t-il après une biopsie de trophoblaste ?

